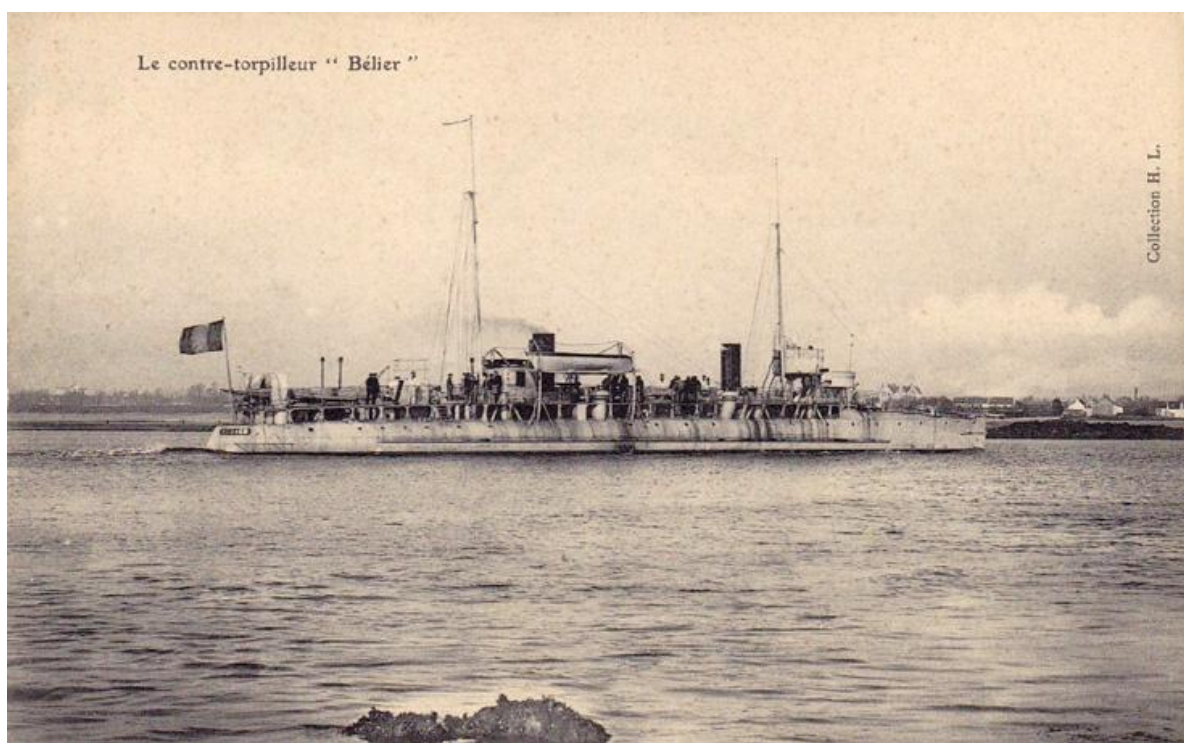
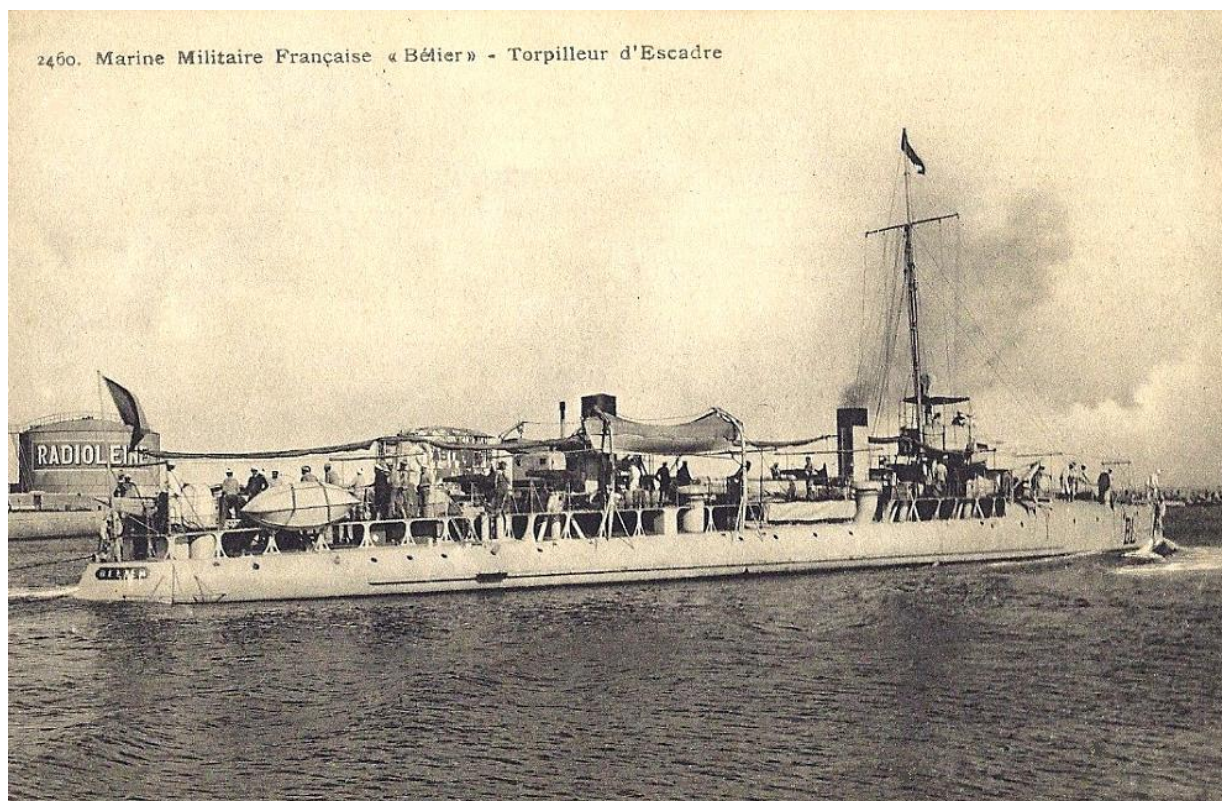
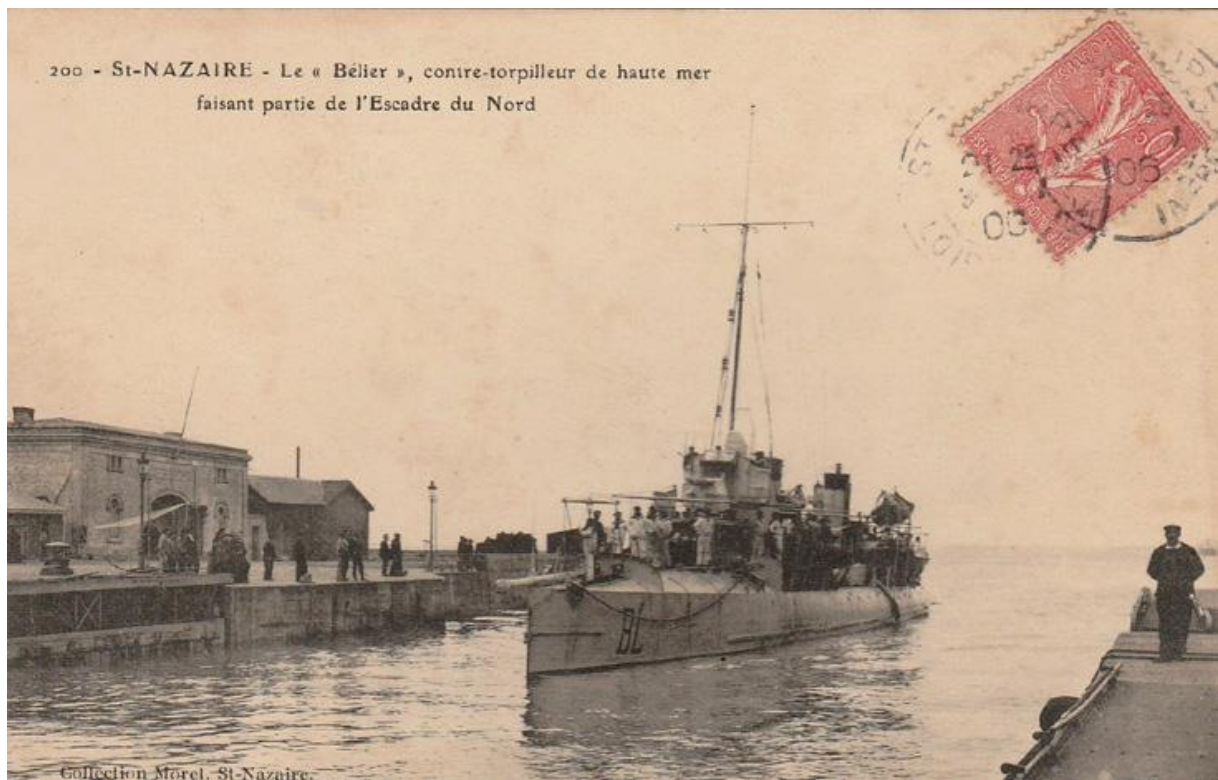
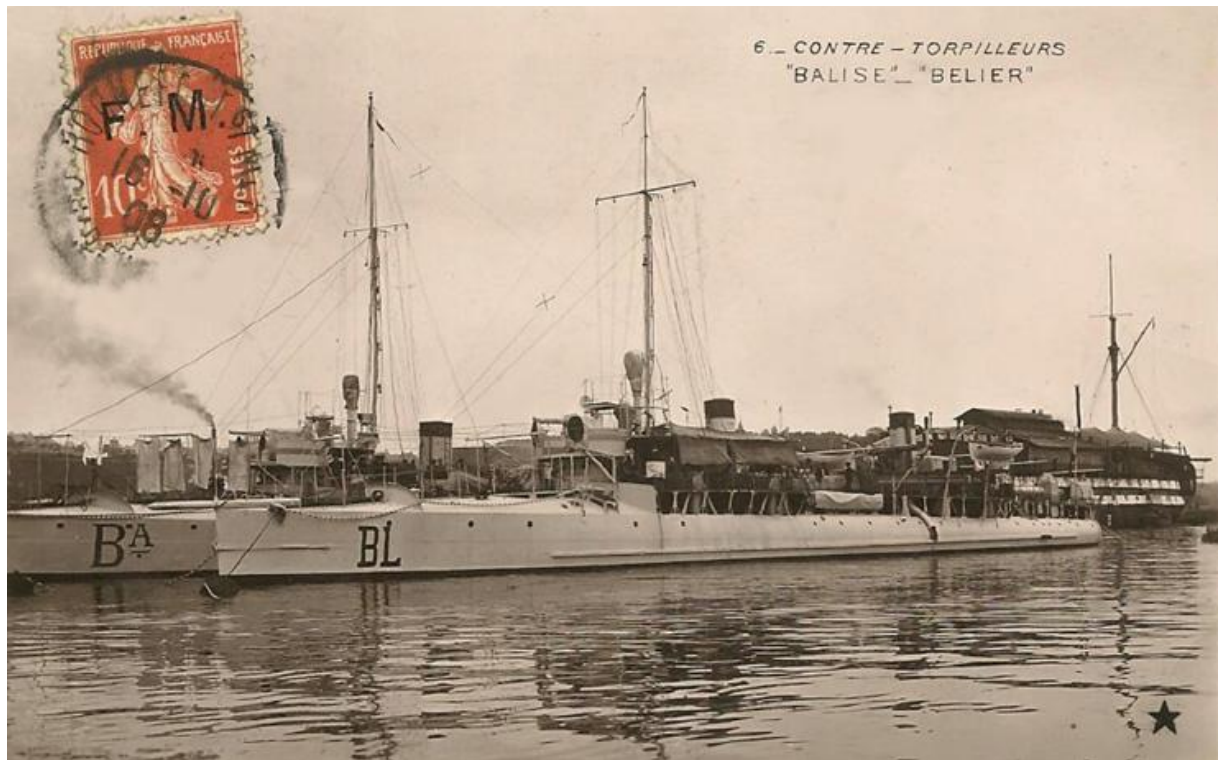


BÉLIER — Torpilleur d'escadre de 300 t.
de type Arquebuse (1903~1921).

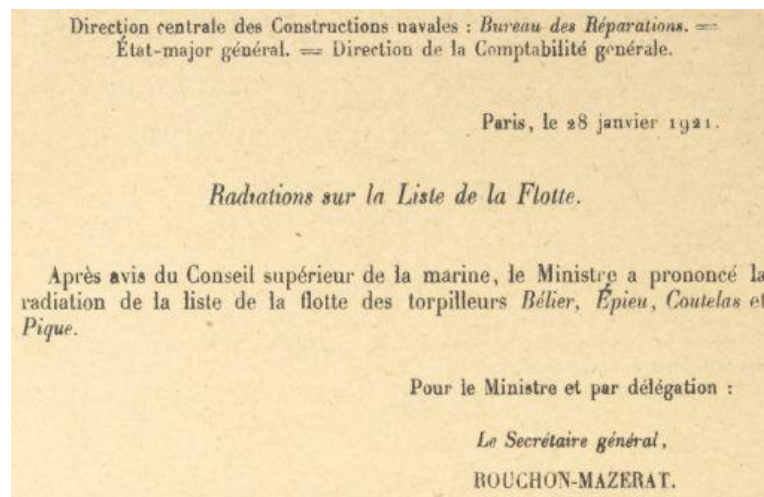






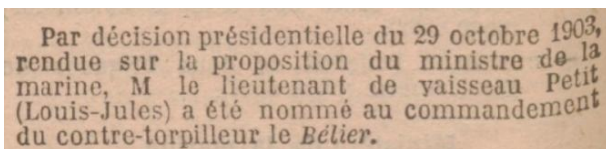
Radié de la *Liste des bâtiments de la flotte* par une décision ministérielle du 28 janvier 1921

(*Bull. off. Marine* 1921, n° 4, p. 128)



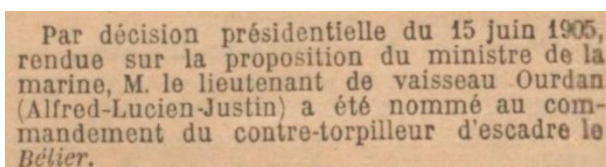
Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Bélier*

— **PETIT Louis Jules**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 29 octobre 1903 (*J.O. 31 oct. 1903, p. 6.582*). Bâtiment en voie d'achèvement à Nantes puis en essais à Lorient.



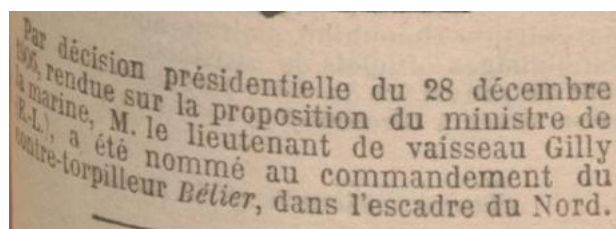
Par décision présidentielle du 29 octobre 1903, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Petit (Louis-Jules) a été nommé au commandement du contre-torpilleur le *Béliet*.

— **OURDAN Alfred Lucien Justin**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 15 juin 1905 (*J.O. 17 juin 1905, p. 3.723*). Commandement pris le 11 juillet 1905 (*J.O. 20 juin 1905, p. 3.804*). Escadre du Nord.



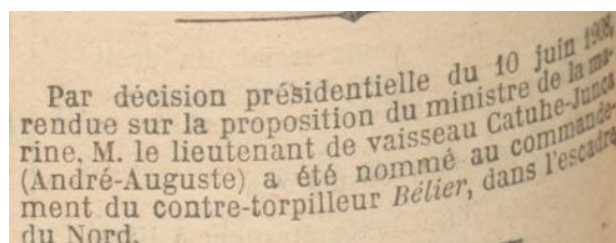
Par décision présidentielle du 15 juin 1905, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Ourdan (Alfred-Lucien-Justin) a été nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre le *Béliet*.

— **GILLY Eugène Louis**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 décembre 1906 (*J.O. 30 déc. 1906, p. 8.721*). Commandement pris à Brest le 10 janvier 1907 (*Ibid.*). Escadre du Nord.



Par décision présidentielle du 28 décembre 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Gilly (E.-L.), a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Béliet*, dans l'escadre du Nord.

— **CATUHE-JUNCA André Auguste**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 10 juin 1908 (*J.O. 12 juin 1908, p. 3.964*). Commandement pris le 25 juin 1908 (*J.O. 13 juin 1908, p. 3.998*). Escadre du Nord.



Par décision présidentielle du 10 juin 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Catuhe-Junca (André-Auguste) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Béliet*, dans l'escadre du Nord.

— **MOULLÉ Frédéric Joseph**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui de la 1^{re} Flottille de sous-marins de la Manche par une décision présidentielle du 28 avril 1910 (*J.O. 29 avr. 1910, p. 3.858*).

Par décision présidentielle du 28 avril 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Moullé (Frédéric-Joseph), a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Bélier* et de la 1^{re} flottille de sous-marins de la Manche.

— **Du MERLE Marie Louis Hippolyte**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement, ainsi qu'à celui *Service central des sous-marins de Cherbourg*, par une décision ministérielle du 3 décembre 1910 (*J.O. 6 déc. 1910, p. 9.885*). Commandement pris le 1^{er} janvier 1911 (*J.O. 7 déc. 1910, p. 9.900*).

Par décision présidentielle du 3 décembre 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate du Merle (M.-H.-L.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Bélier* et des sous-marins de Cherbourg.

— **MAUPETIT Émile Henri Désiré**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 30 mai 1912 (*J.O. 1^{er} juin 1912, p. 4.911*).

Par décision présidentielle du 30 mai 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Maupetit (E.-H.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Bélier*.

— **BIJOT Albert Arthur**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 16 septembre 1912 (*J.O. 18 sept. 1912, p. 8.151*). Commandement pris le 1^{er} octobre 11 (*Annuaire de la Marine 1913, p. 769*). 3^e Escadrille de la 2^e Escadre légère.

Par décision présidentielle en date du 16 septembre 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Bijot (A.-A.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Bélier*.

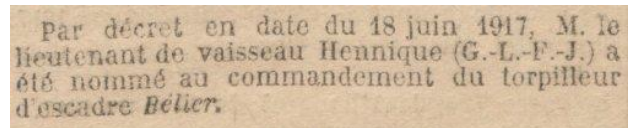
— **VEISSIER Joseph Sauveur Raphaël**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par un décret du 10 mars 1914 (*J.O. 12 mars 1914, p. 2.225*).

Par décret en date du 10 mars 1914, M. le lieutenant de vaisseau Veissier (J.-S.-R.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Bélier*.

— **DARRÉ Henri Charles**, lieutenant de vaisseau, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par un décret du 8 décembre 1915 (*J.O. 15 déc. 1915, p. 9.036*).

Par décret en date du 8 décembre 1915, M. le lieutenant de vaisseau Darré (H.-C.), a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Bélier*.

— **HENNIQUE Georges Léon François Jules**, lieutenant de vaisseau, du port de Lorient.
Nommé à ce commandement par un décret du 18 juin 1917 (*J.O. 20 juin 1917, p. 4.741*).



Par décret en date du 18 juin 1917, M. le
lieutenant de vaisseau Hennique (G.-L.-F.-J.) a
été nommé au commandement du torpilleur
d'escadre *Bélier*.

— X. — 3^e Groupe de l'Escadrille de patrouille de l'arrondissement Algéro-Tunisien (*Annuaire de la Marine 1920, p. 885*).

Daniel LAHEYNE ~ 7 février 2021.